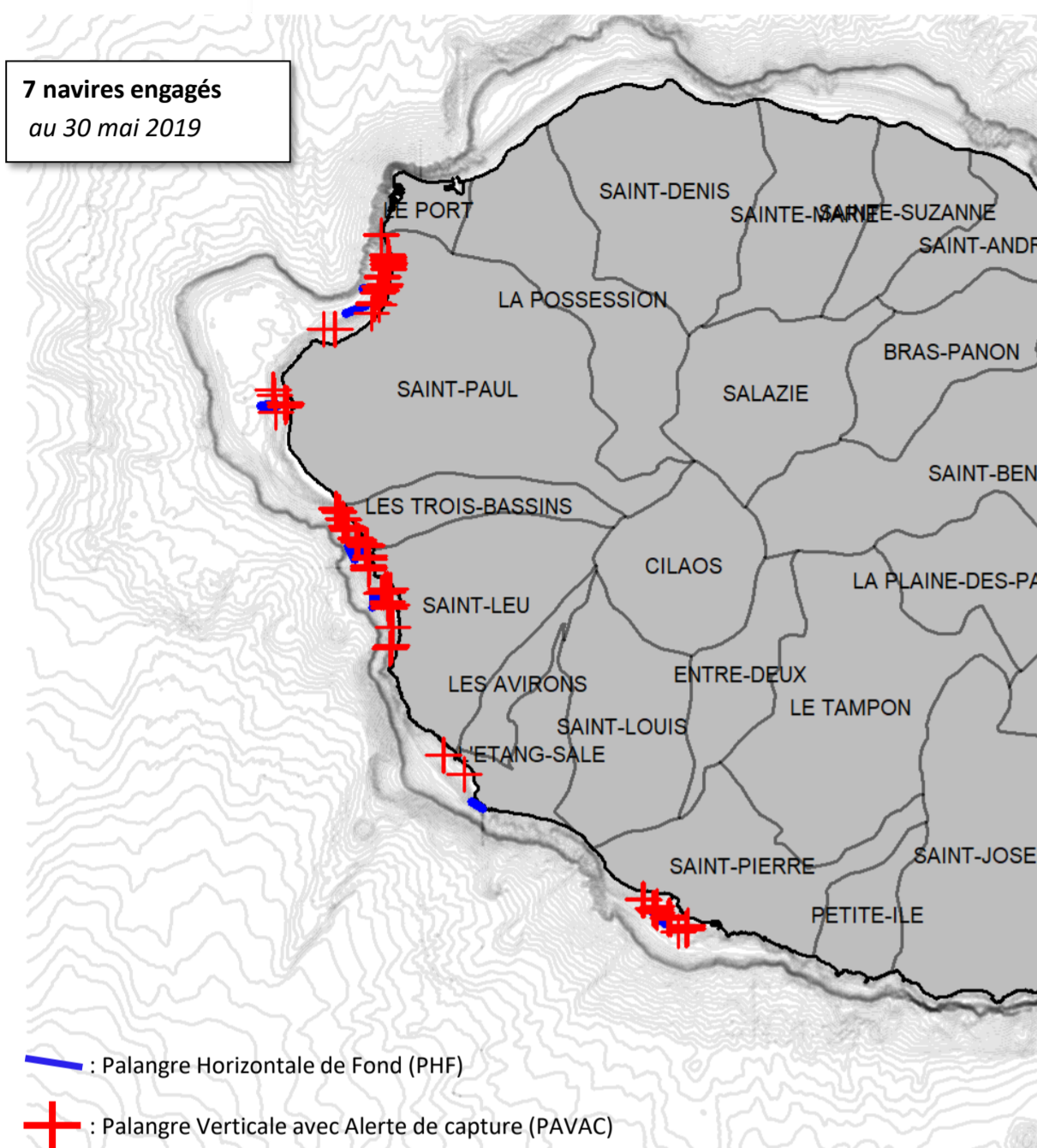
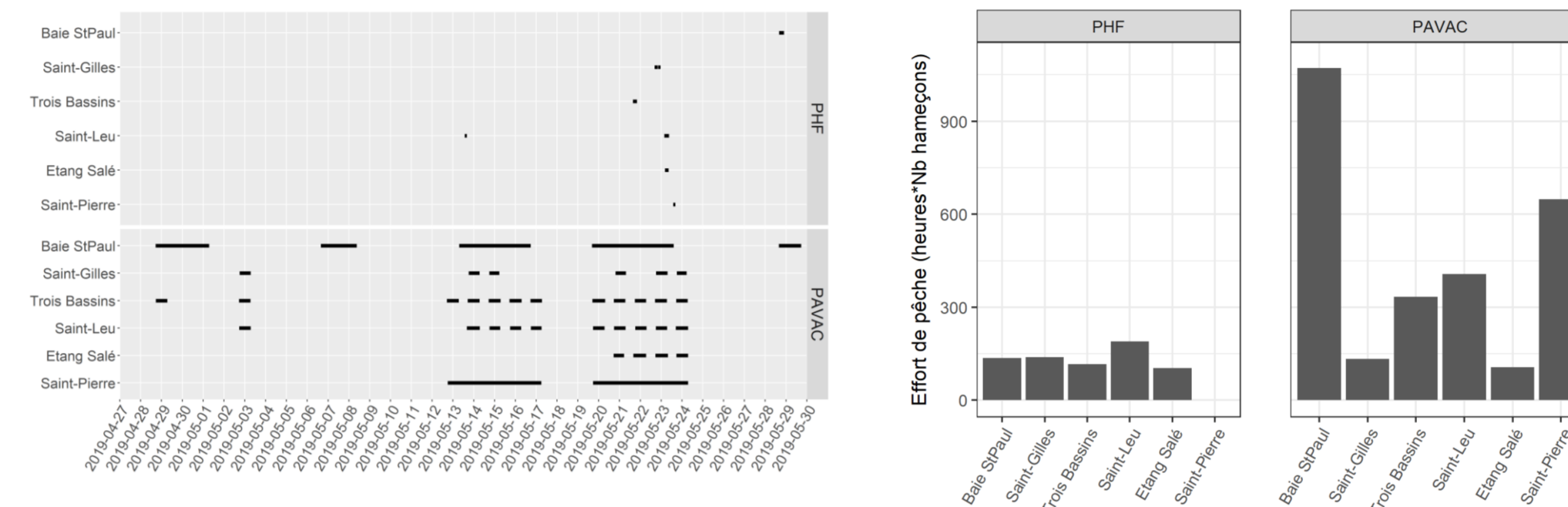


7 navires engagés
au 30 mai 2019



Déploiement opérationnel

Les conditions météorologiques ont été mauvaises en début de mois, limitant les déploiements au cours des 10 premiers jours de mai. Une amélioration les 2 semaines suivantes a permis un déploiement normal des engins de pêche. La dernière semaine du mois a quant à elle été marquée par le retour de la houle et du vent, défavorables à la pêche.



35 539 heures de pêche cumulées au 30 mai 2019

Captures (9 requins ciblé et 12 prises accessoires)

- 1 requin bouledogue F 2,13 m / vivant, prélevé / Baie de Saint-Paul
- 1 requin bouledogue F 3,17 m / vivant, prélevé / Saint-Gilles
- 1 requin tigre M 1,89 m / vivant, prélevé / Baie de Saint-Paul
- 1 requin tigre F 4 m / vivant, prélevé / Baie de Saint-Paul
- 1 requin tigre M 2,43 m / vivant, prélevé / Trois Bassins
- 1 requin tigre F 1,45 m / vivant, prélevé / Baie de Saint-Paul
- 1 requin tigre F 2,43 m / vivant, prélevé / Baie de Saint-Paul
- 1 requin tigre F 2,63 m / vivant, prélevé / Saint-Gilles
- 1 requin tigre M 2,36 m / vivant, prélevé / Saint-Gilles
- 1 requin tigre F 2,66 m / vivant, prélevé / Baie de Saint-Paul
- 1 requin tigre M 2,80 m / vivant, prélevé / Baie de Saint-Paul
- 1 requin marteau halicorne 2,6 m / vivant, relâché / Saint-Leu
- 1 requin sagrin 60 cm / fatigué, relâché après marquage externe / Saint-Leu
- 1 grande raie guitare 2 m / vivante, relâchée après marquage externe / Saint-Leu
- 1 grande raie guitare 1,8 m / vivante, relâchée après marquage externe / Saint-Gilles
- 1 raie pastenague brune ~1,3m / vivante, relâchée / Baie de Saint-Paul
- 1 raie pastenague tachetée ~1,3m / vivante, relâchée / Saint-Gilles
- 1 raie pastenague tachetée ~1,5m / vivante, relâchée / Saint-Leu
- 1 carangue gros-tête 1 m / vivante, relâchée après marquage externe (déjà marquée = recapture) / Saint-Leu
- 1 bouffe tangué ~40 cm / vivant, relâché / Saint-Leu
- 1 murène ~1 m / morte, conservée à bord / Saint-Leu

COMMENTAIRES

L'arrivée des conditions météorologiques hivernales (vent fort et forte houle) a limité le déploiement des engins de pêche au cours du mois de mai. Certains sites n'ont bénéficié que de quelques nuits de pêche de prévention.

La période a été marquée par le prélèvement de 2 requins bouledogue, après plus de 2 mois sans capture de cette espèce ciblée.

L'attaque de requin du 9 mai 2019 a succédé à une période de 2 semaines de mauvaises conditions météorologiques sur la côte Ouest (vent fort et forte houle). Le programme de pêche de prévention n'a pas pu se déployer normalement sur le site de Saint-Leu. Une seule opération de PAVAC a pu être réalisée dans la nuit du 2 au 3 mai sur le site, les sorties en mer y étant particulièrement dangereuses de nuit.

A noter qu'une carangue gros-tête a été capturée et libérée en bonne forme à Saint-Leu. Elle était porteuse d'une marque externe indiquant qu'elle avait déjà été capturée et relâchée sur ce même site fin octobre 2018.

TAUX DE SURVIE DES ESPECES ACCESSOIRES **80%**

CAPTURE DES REQUINS CIBLES

	Bouledogue	Tigre
Prélevés	21	84
Non prélevés*	0	0

Total cumulé au 30 mai 2019

*relâchés, marqués ou échappés